



DISCRIMINATION LGBTI+

**Eduquer, former, protéger, faciliter
l'accès aux droits et à l'information**

Les discriminations et violences subsistent malgré les avancées

Si les dernières décennies ont été marquées par un certain nombre d'avancées des droits des personnes LGBTI+ (Pacs, ouverture du mariage aux couples de même sexe, assouplissement des conditions de changement d'état civil, etc.) et une représentation plus positive de ces personnes dans la société, les discriminations et les violences à leur égard n'ont pas disparu. Au contraire, selon le dernier rapport de SOS homophobie, l'année 2019 a vu les témoignages de LGBTphobies augmenter de 26 % par rapport aux données de 2018. Ce chiffre est le deuxième plus élevé depuis la création de l'association derrière celui de 2013, année des débats et manifestations qui ont accompagné l'ouverture du mariage aux couples de même sexe. Par ailleurs, les agressions physiques ont, elles aussi, augmentées. Les témoignages d'agressions à l'encontre des personnes trans en particulier ont plus que doublé entre 2018 et 2019 (+130 %).

Depuis quelques années, l'État s'est engagé sur ces questions, principalement à travers des financements distribués aux organisations par la DILCRAH (Délégation Interministérielle à la Lutte Contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Haine anti-LGBT), mais sans nécessairement mobiliser d'autres ressources.

Sur le plan juridique, la transidentité et le respect des droits des personnes intersexes reste la question sur laquelle les principaux progrès restent à faire lors de la prochaine législature. Dans un contexte où la rigidification des stéréotypes de genre restent prégnants, jusqu'à 22% des jeunes de 18 à 30 ans ne s'identifient pas, ou pas uniquement, au genre qui leur a été assigné à la naissance. Il s'agit donc d'un enjeu majeur de société sur lequel les écologistes doivent porter haut et fort leur vision émancipatrice.

Poursuivre la lutte jusqu'à la garantie de l'autodétermination des personnes

Les écologistes ont été à l'avant-garde de la plupart des luttes LGBT, soutenant depuis toujours le principe d'autodétermination et d'autonomie des personnes ainsi que celui de la libre disposition de son corps. Nous poursuivons cet engagement en portant une attention toute particulière aux nouvelles formes de discriminations que rencontrent les personnes LGBTI+.

EELV était pionnier, parmi les partis politiques, dans la revendication d'un changement d'état civil gratuit et libre pour tous et toutes, selon le principe de l'autodétermination. Les quelques avancées des dernières années ne sont pas négligeables, mais le recul et l'expérience permettent aujourd'hui de dire qu'elles ne sont pas suffisantes. Nous persistons donc à

vouloir permettre l'autodétermination réelle, y compris en dehors de ces procédures de changement d'état-civil.